

**Collectif citoyen pour l'Avenir de Mijoux – La Faucille**  
**Compte-rendu de la réunion n°2 du Vendredi 25 janvier 2019**

Salle des fêtes de Mijoux - Présence de 25 personnes.

Rappel : Notre site est accessible via <https://www.collectif-avenir-mijoux-la-faucille.com>  
Vos mails peuvent être adressés à [collectif.mijouxlafaucille@gmail.com](mailto:collectif.mijouxlafaucille@gmail.com)

**Ordre du jour**

1. Synthèse de la rencontre avec les conseillers municipaux de Mijoux
2. Prochaines actions à mener
3. Constitution des équipes pour mener ces prochaines actions
4. Questions diverses

*Rappel : cette réunion n'est pas une réunion d'information publique mais s'adresse aux personnes qui se sentent concernées et qui sont en phase avec la charte du collectif.*

*Les éléments communiqués sont une base de réflexion et d'échanges, obtenus au mieux dans les délais courts qui étaient les nôtres. Il s'agit d'être tous au même niveau d'information, des éléments complémentaires pourront être apportés ultérieurement par des membres du collectif si besoin.*

*Rappel de nos priorités (réunion n°1) :*

**Lignes directrices :**

- Réunir Mijoux aux sites de la Faucille et de la Vattay, et défendre leur unité.
- Consolider les activités Alpin et Nordique
- Développer l'activité sur l'Hiver et l'Eté
- Créer une dynamique Vallée Haute Valserine

**Trois thèmes piliers :**

- Maintien durable en hiver comme en été du télésiège Val Mijoux, consolidation l'hiver de la liaison Mijoux – La Faucille (notamment canons à neige mobiles et aménagement des pistes) et développement d'espace(s) ludique(s) et débutants fond et alpin à Mijoux.
- Ski de fond, raquettes, sentiers piétons, randonnée..., y compris en direction (jusqu'à) Lélex.
- Développement des activités d'été.

**Premières actions à lancer en priorité** définies lors de la 1ère réunion :

- 1/ Rencontre avec les Conseillers municipaux de Mijoux
- 2/ Pétition
- 3/ Opération porte ouverte

**1 - SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE MIJOUX**

Collectif Mijoux : 5 participants. Conseillers municipaux : M. le Maire (également vice-président au tourisme à la CCPG et délégué communautaire au SMMJ), 4 Conseillers, Mme la secrétaire de mairie.

Nous avons été reçus rapidement, à la date que nous avons proposée, le lundi 21 janvier.

Nous remercions M. le Maire et Mmes et Mrs les Conseillers pour leur disponibilité, leur réponse rapide à notre demande et les échanges directs.

*(Pour la suite du compte-rendu, CM = Mmes et Mrs les Conseillers municipaux.)*

### **Retour sur les actions de 2013**

Voir les documents déposés sur le site (2013-01 Plaquette et pétition Ma Vallée se meurt ; Progrès - 2013-01-24 - Ain Mijoux monte au front pour défendre son avenir et celui de la vallée)

Collectif : Le contexte semble similaire, est-ce qu'une action commune élus et citoyens est encore possible comme en janvier 2013?

CM : Non, à l'époque SMMJ était dans l'illégalité, et aujourd'hui le contexte politique est différent.

### **Négociation avec SMMJ**

Collectif : pourquoi n'avoir pas mieux mis en avant l'importance du Val Mijoux et mieux négocié les ouvertures des remontées mécaniques par rapport à la feuille de route de novembre? Nous avons l'impression que vous avez subi un chantage.

CM : Aujourd'hui la commune ne peut rien faire face au SMMJ car elle ne siège pas au SMMJ. Le maire n'a que le pouvoir de police (ouverture d'une piste) et ne peut pas faire de pression pour demander quoi que ce soit à SMMJ, encore moins pour revenir sur la feuille de route.

Aujourd'hui la commune ne peut rien faire à la CCPG (1 voix sur 53), d'autant plus qu'il y a les élections municipales dans un an, et les cantonales un an après.

Le SMMJ est un outil politique, il peut donc être utilisé pour des luttes entre partis ou des certains élus. Mijoux a du suivre l'exemple (participation de Bellegarde pour faire ouvrir Menthières).

Collectif : Qu'en est-il des négociations au sujet de la convention et des taxes payées par la commune ?

CM : C'est en cours de résolution.

### **Rôle des socio-pro**

Collectif : Cette situation va conduire à la mort du village, comment réagir ?

CM : C'est de la faute des socio-pro (hébergeurs, commerçants, investisseurs privés, école de ski) si Mijoux va mal, il faut qu'ils s'organisent et réinvestissent.

CM : C'est au Collectif de fédérer les socio-pro.

Collectif : A première réflexion ce n'est pas son rôle (ailleurs dans d'autres stations françaises c'est la commune, l'OT ou les RM qui fédèrent). La question sera posée aux membres du collectif à la prochaine réunion.

CM : D'autre part il faut plus d'habitants pour que Mijoux soit rentable. C'est difficile car le village est morcelé : le bourg, la Mainaz, Septfontaines.

CM : Certains loueurs de meubles doivent améliorer leurs prestations" (Wi-Fi, meilleure literie, ...).

CM : Attention aux impacts négatifs du collectif sur la commune.

Collectif : Nous ne faisons que remonter des témoignages, des documents publics, et poser des questions pour y voir plus clair dans les responsabilités de chaque organisation qui conduit à cette situation critique.

### **Vision**

Collectif : Quelle est votre vision des 5 à 10 années à venir ?

CM : Nous ne pouvons pas avoir de vision de l'avenir court et moyen termes, ce n'est pas possible à cause des élections.

## Soutien

Collectif : Est-ce que le collectif peut compter sur le soutien de la mairie pour faire face aux décisions du SMMJ ?

CM : Non ! Il faut adresser vos questions directement au SMMJ et à la CCPG.

## Ecole

A noter que le collectif n'a pas eu le temps d'approfondir avec les conseillers le fait que les enfants de l'école de Mijoux ne peuvent plus apprendre à skier du fait de la fermeture des RM dans le village. Nous savons que la mairie fait par ailleurs d'autres actions bénéfiques pour l'école, nous espérons que des solutions seront trouvées.

## Conclusion

**La mairie n'est pas contre le principe et l'action du collectif mais ne souhaite pas lui apporter un soutien spécifique.**

## 2 - PROCHAINES ACTIONS A MENER

&

## 3 - CONSTITUTION DES EQUIPES POUR MENER CES PROCHAINES ACTIONS

### Janvier 2013

Le Collectif s'étonne de cette réponse, puisque l'argument d'engagement de réduction de la dette et du fonctionnement des appareils était déjà avancé, les régularisations financières SMMJ / Commune de Mijoux sont toujours en cours et le fait que des élections arrivent est récurrent.

### Négociation SMMJ

Le Collectif est déçu par cette réponse et que le fait d'être vice-président au tourisme à la CCPG ne permette pas plus d'influence.

### Socio-pro

Sur le point soulevé par les conseillers sur le rôle du collectif pour fédérer les socio-pro, le collectif se prononce ouvert. A voir en pratique comment faire, même si ce n'est pas le rôle premier du collectif.

### Dysfonctionnements

Nombre de dysfonctionnements et mécontentements qui nuisent au village sont encore remontés, les membres du collectif sont invités à envoyer avant le 29 au soir ceux qu'ils constatent au coordinateur qui les compilera.

### Propositions

En parallèle les membres du collectif sont invités à continuer d'envoyer leurs propositions pour consolider notre démarche constructive.

Les membres du collectif rappellent que Mijoux est une vraie porte d'entrée à l'un des plus fameux espaces français pour le ski de fond, et c'est le cœur d'un vaste domaine "ski alpin – ski nordique – randonnée – raquettes" accessible sans utiliser la voiture.

### Rencontres avec les élus (CCPG et Département de l'Ain), SMMJ et l'Office du Tourisme

Le collectif est d'accord pour mettre cette action en priorité. Réflexion en cours pour préparer au mieux et dans les meilleurs délais cette ou ces réunions, et la lettre qui leur sera adressée.

### Contacts presse

Plusieurs membres du collectif ont des contacts, date de mise en relation avec les journalistes reste à définir.

### Pétition

Deux membres sont OK pour voir les modalités de son lancement et faire des propositions de contenu.

### Ecoles de ski

Plusieurs membres sont OK pour rendre RV avec les deux écoles de ski (ESF et ESI) et les écouter sur nos demandes, notamment les cours aux enfants (jardin d'enfants pour les vacanciers comme pour les enfants de la commune).

### Affiches et autres supports

Deux membres du collectif sont OK pour réaliser des flyers (questionnaires de quatre ou cinq questions pour recueillir les avis des vacanciers).

### Concurrence

Un membre du collectif transmet un article du Progrès du 24 janvier sur les Rousses et leurs investissements (cf sur notre site "Progrès 2019-01-24 Projet Dole-Tuffes finalisé").

### **Les priorités retenues sont donc :**

1. Lettre ouverte et rencontre avec les élus
2. Pétition
3. Contacts presse

Les actions doivent être articulées en fonction des vacances scolaires qui arrivent.

La journée "porte ouverte" est mise en veille, à réactiver en fonction des avancées avec les élus.

### **Divers**

Le collectif remercie la mairie de Mijoux pour la mise à disposition de la salle des fêtes et les informations publiques communiquées.

---

**Prochaine réunion le Jeudi 7 février à 18h30.**

---

*Fin du compte-rendu.*

---